

ARTS ÉTUDES AMÉNAGEMENTS D'HORAIRE

DANSE THÉÂTRE MUSIQUE



Dominantes Musique / Danse / Théâtre
Candidature pour l'année scolaire 2020 / 2021

L'option Arts-Études permet à des jeunes musiciens, danseurs ou comédiens qui manifestent une motivation particulière pour les pratiques artistiques de concilier leur formation au Conservatoire tout en se préparant au Bac général.

ARTS ÉTUDES

**LYCÉE BRÉQUIGNY
AMÉNAGEMENTS
D'HORAIRE
2020 / 2021**

Pour qui ?

Le dispositif Arts-Études mis en place au lycée Bréquigny est ouvert aux élèves de troisième orientés vers une seconde générale, poursuivant des études au Conservatoire de Rennes et prioritairement domiciliés en région Bretagne. Une entrée en 1^{ère} est également possible.

Objectifs ?

- Permettre aux jeunes musiciens, danseurs et comédiens de poursuivre leurs études artistiques vers :
 - Un 3^e cycle de pratique en amateur visant le Certificat d'Études Musicales (CEM), Chorégraphiques (CEC) ou Théâtrales (CET).
 - Un Cycle d'Orientation Professionnelle visant le Diplôme d'Études Musicales (DEM), Chorégraphiques (DEC) ou Théâtrales (DET).

Comment ?

L'emploi du temps de l'enseignement général est organisé par le lycée Bréquigny pour libérer les élèves les lundis, mardis, jeudis à 15h50 (ainsi que le vendredi dans la mesure du possible) et le mercredi après-midi. La proximité de la ligne de bus n°5 permet aux élèves d'effectuer leur déplacement lycée-Conservatoire facilement.

Temps d'enseignement artistique hebdomadaire :

- Cours « musique » : de 3 h à 5 h selon le cycle
 - Cours « danse » : de 6 h à 8 h selon le cycle
 - Cours « théâtre » : de 2 h à 5 h selon le cycle
1. La pratique en orchestre peut se dérouler le vendredi soir ou le samedi matin.
 2. Certains cours de danse sont planifiés le samedi matin.
 3. 6 cours sous forme de stage sont organisés sur 6 samedis de l'année scolaire.

À noter :

Selon la dominante et le niveau de l'élève, le cumul de l'enseignement artistique du Conservatoire avec les enseignements artistiques optionnels proposés par le lycée (enseignement d'exploration, option facultative ou de spécialité artistique) peut être limité. Dans tous les cas, il est soumis à l'avis concerté des enseignants du Conservatoire et du lycée.

Comment et quand candidater ?

1/ **Auprès du Conservatoire :** Formulaire de candidature disponible dès le 2 mars 2020 à l'accueil du Pôle Relation Usagers du Conservatoire ou sur www.conservatoire-rennes.fr

Toute candidature est soumise au règlement des frais de dossier (frais attachés à la candidature de l'élève : non remboursables).
Clôture des candidatures le 25 mars 2020.

Votre enfant sera convoqué pour une audition d'entrée suivie d'un entretien.

2/ **Auprès de l'établissement scolaire d'origine :** Formulaire d'affectation au Lycée Bréquigny.

Auditions d'entrée :
Danse : 3 et 4 avril 2020
Théâtre : 11 avril 2020
Musique : 10 et 11 avril 2020

Les élèves déjà inscrits au Conservatoire sont dispensés des auditions d'entrée.

Plus d'informations sur www.conservatoire-rennes.fr

Niveaux minimum artistiques requis

Niveau scolaire	Niveau artistique		
	Musique	Danse	Théâtre
Seconde	Milieu du cycle II (à 7 ans de pratique)	Milieu du cycle II (à 6 h 7 ans de pratique)	Pas de prérequis nécessaires
Première	Fin de cycle II (à 8 ans de pratique)		Pas de recrutement

Votre enfant est admis, qui vous informe ?

Le Proviseur informe les familles qui doivent ensuite suivre le processus d'affectation via l'établissement scolaire d'origine de l'élève.

Toute admission en Arts-Études est soumise au règlement des frais de scolarité * aux tarifs en vigueur.

Vos engagements

- Assiduité attendue des élèves à l'ensemble des cours proposés sur et en dehors du temps scolaire.
- Participation aux répétitions et aux spectacles en dehors du temps scolaire.

* contrepartie financière forfaitaire annuelle au coût de la formation des élèves au Conservatoire.



Renseignements

www.conservatoire-rennes.fr

Contact :
Laurence Détang
l.detang@ville-rennes.fr

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**

Découvrez le Conservatoire lors de notre journée « Portes Ouvertes »

le samedi 8 février 2020 de 13 h à 18 h

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

Facebook.com/ConservatoiredeRennes - @CRR_Rennes



Établissement partenaire

Lycée Bréquigny
7, avenue Georges Graff BP 90516
35205 Rennes Cedex 2
T. 02 99 86 82 00
Ce.035022b@ac-rennes.fr



Réunion d'information

Le Conservatoire tiendra une permanence lors de la journée « Portes Ouvertes » du lycée Bréquigny
Samedi 7 mars 2020
de 10 h à 13 h



Candidature pour l'année scolaire 2020/2021 - Photographie : Conservatoire de Rennes - Information : l.detang@ville-rennes.fr